



Strasbourg, le 16 décembre 2015

CDL-UD-PV(2015)001
Or. fr

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

PROGRAMME UNIDEM SUD-MEDITERRANEE
1ERE REUNION DES COORDINATEURS NATIONAUX

Paris, 12 novembre 2015

RAPPORT DE REUNION

Les coordinateurs nationaux ont discuté de la réussite du premier séminaire du Campus UniDem (Université pour la Démocratie) pour les pays du Sud de la Méditerranée, qui a eu lieu à Rabat, Maroc, du 14 au 17 septembre 2015, et qui avait pour thème "Droits de l'homme et service public ». Ils ont remercié le Maroc et la Commission de Venise, et ont exprimé qu'ils souhaitaient construire le programme sur cette base.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, CDL-UD (2015)002 prog, est adopté.

Point 2. Présentation du programme PATHS

a. Programme PATHS

Le programme PATHS (Programme avancé de formation aux droits de l'homme pour le voisinage Sud du Conseil de l'Europe) pour 2015-2017 est présenté. La Commission de Venise assurera les thèmes concernant la justice constitutionnelle et le processus législatif dans le cadre du premier module du programme PATHS (« Justice constitutionnelle, justice transitionnelle et processus législatif » Venise, 30 novembre 2015 - 3 décembre 2015), qui est organisé par un autre service du Conseil de l'Europe. Les coordinateurs nationaux sont dans le processus de désignation des participants pour ce séminaire de formation.

Afin d'aider les coordinateurs à désigner les participants, une présentation a été faite du programme PATHS ; les différences entre le programme PATHS et le programme UniDem ont été soulignées. En particulier, on peut relever que le programme PATHS a déjà défini les thèmes pour ses modules de formation. Dans le programme UniDem, les thèmes pour l'année suivante sont choisis à la réunion des coordinateurs nationaux en fonction des thèmes qu'ils trouveront le plus utile pour leur pays. Les participants auxquels les séminaires de formations des deux programmes sont dédiés peuvent être différents.

b. Premier Module PATHS

Afin d'aider les coordinateurs nationaux à désigner les participants, une présentation a été faite du premier module du PATHS, incluant la contribution de la Commission de Venise sur les sujets de la justice constitutionnelle et processus législatif. Il a été expliqué que la situation était atypique pour UniDem, car les sujets ainsi que les participants avaient déjà été définis. Cependant, la Commission de Venise utilisera la méthode participative pendant le déroulé du séminaire.

Le délai pour la désignation des participants a été rappelé, et les coordinateurs nationaux ont été invités à désigner les participants pour le premier module du programme PATHS dès que possible.

Point 3. Définition des thèmes des séminaires UniDem 2016-2017

Trois séminaires, au lieu de deux, seront planifiés pour l'année 2016, qui sera une année importante pour le Programme Campus UniDem.

Les coordinateurs nationaux ont eu un long échange de vues sur la base de la liste des thèmes jointe à l'ordre du jour ainsi que les propositions envoyées par les coordinateurs nationaux qui n'ont pas pu assister à la réunion.

Les coordinateurs nationaux ont exprimé une préférence pour les thèmes spécifiques qui peuvent être bien développés au lieu de thèmes généraux.

Ils ont décidé des thèmes et des lieux des séminaires pour 2016 comme suit:

- “La réforme du statut de la fonction publique” (Tunisie, la semaine du 4-6 avril 2016)
- “Gouvernement ouvert” (Maroc, mi-septembre 2016)
- “Relations administration et usagers” (Maroc, fin-novembre 2016)

Les dates et les lieux seront encore à confirmer.

Etant donné que le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration du Maroc et la Commission de Venise ont mis en place le programme UniDem Sud Méditerrané ensemble, le Maroc reste le partenaire privilégié de la Commission de Venise pour les séminaires UniDem. Le Maroc, en principe, n'a pas eu d'objections qu'un séminaire chaque année se déroule en dehors du Maroc. Les pays peuvent envoyer leurs candidatures pour un séminaire, et ces candidatures seront considérées, sachant que le partenariat privilégié avec le Maroc sera maintenu.

Point 4 : Méthodologie des Séminaires UniDem

Après une présentation des divers formats que les séminaires UniDem peuvent avoir, un choix a été fait de continuer à utiliser le format qui a été adopté à Rabat en septembre 2015, et de continuer à utiliser la méthode participative, à savoir l'équilibre entre le nord et sud de la Méditerranée.

Concernant les méthodes de travail, les points suivants ont été discutés.

(i) Mission des coordinateurs nationaux

Afin d'aider les coordinateurs nationaux dans leur mission et dans l'acquittement de leurs tâches en tant que coordinateur national, le Secrétariat :

- Adressera une « lettre de mission des coordinateurs », qui précisera le mandat, la mission et les responsabilités des coordinateurs nationaux.

(ii) Participants

Afin d'aider les coordinateurs nationaux à choisir les participants pour les séminaires, le Secrétariat s'engage à:

- Dans les lettres invitant les coordinateurs à désigner les participants, être le plus précis possible concernant : (i) les fonctionnaires auxquels le séminaire est dédié ; et (ii) les sous-thèmes du séminaire ;
- Envoyer un projet de programme détaillé, dès qu'il est disponible ;
- Fixer une date de délai pour les désignations.

Il y a un consensus général pour que les séminaires UniDem soient dédiés aux hauts fonctionnaires.

A la demande des coordinateurs nationaux, le Secrétariat évaluera, dans l'hypothèse qu'un pays ne peut pas envoyer deux participants, la possibilité d'attribuer les places de ces deux participants à un autre pays. Le pays hôte a droit à plus que deux participants.

(iii) Intervenants

Les coordinateurs nationaux ont apprécié l'équilibre des interventions provenant des deux rives de la Méditerranée du premier séminaire UniDem à Rabat. Les coordinateurs nationaux assisteront le Secrétariat afin de trouver pour les prochains séminaires les intervenants et

modérateurs provenant de leurs pays. Ils fourniront au Secrétariat des noms d'intervenants ou d'experts qui peuvent être ajoutés à la base de données.

(iv) Séminaires

Une certaine formalité dans le déroulement des séminaires est attendue et appréciée.

Les certificats de participation devraient être reçus, si possible, à la fin du séminaire.

Il n'est pas possible d'avoir un jour libre au milieu d'un séminaire.

Etant donné que les per diem peuvent être payés uniquement après les voyages, la Commission de Venise essaie d'assurer que les participants aient peu de frais à payer eux-mêmes pendant leur séjour. En revanche, il est important que la Commission de Venise sache si le remboursement arrive tardivement.

Les rapports des séminaires seront publiés sur le site web.

Les coordinateurs ont demandé s'il est possible de publier les recommandations et les conclusions des séminaires. Etant donné que seules les instances du Conseil de l'Europe (l'Assemblée Parlementaire et le Comité des Ministres) peuvent adopter des recommandations, il serait préférable de parler de conclusions des séminaires UniDem afin d'éviter toute confusion. En revanche, il est possible d'élaborer et de diffuser les conclusions des séminaires. Les conclusions des séminaires seront publiées sur le site web après les séminaires.

Point 5 : Suivi des séminaires UniDem

a. Assurer le suivi des séminaires UniDem

UniDem a une vocation démultiplicatrice : UniDem essaie de faire bénéficier autant de personnes que possible. A la suite des séminaires, les participants sont invités à partager ce qu'ils ont retenu et les expériences partagées pendant les séminaires avec leurs collègues. Des exemples de suivi sont : des séminaires, des présentations suivies par des discussions, des publications mises sur site, des tables rondes. L'exemple d'une table ronde organisée en Tunisie par les fonctionnaires tunisiens qui avaient participé à un séminaire UniDem Trieste en 2011 a été présenté.

Le Secrétariat mettra à la disposition des participants, à savoir sur le site web, les documents afin de les aider à partager avec leurs collègues ce qu'ils ont retenu et les expériences partagées pendant les séminaires.

b. Présentation et usage de la page web dédiée aux séminaires UniDem

L'onglet de la nouvelle page web, Campus UniDem Med, se trouve au côté gauche du site web de la Commission de Venise, sous la rubrique « Partenaires non européens ».

La page web du Campus UniDem Med explique les objectifs, les méthodes de travail et la méthode participative des séminaires, ainsi que le rôle des coordinateurs nationaux, des participants et des intervenants.

La page web du Campus UniDem Med inclut une liste des séminaires, une liste des séminaires prévus, et une liste des réunions des coordinateurs nationaux. Il est prévu que chaque séminaire et réunion aura un lien vers une page web dédiée.

Les documents du premier séminaire seront publiés sur la page web dédiée. Cette page sera enrichie avec des autres documents, particulièrement, les rapports, et tout autre document qui a été distribué pendant le séminaire.

Les documents des réunions des coordinateurs nationaux sont aussi publiés sur le site web.

A la demande des coordinateurs nationaux, les conclusions des séminaires seront également publiées sur le site web après les séminaires.

La page web dispose aussi de liens utiles, vers tous les documents de la Commission de Venise disponibles en langue arabe.

Point 6 : Autres questions :

La prochaine réunion des coordinateurs nationaux aura lieu à Strasbourg, début décembre 2016, la date est à confirmer ultérieurement.

